MAIRIE DE PARIS

Communiqué de presse - Vendredi 13 mars 2015

Paris renforce son engagement pour le logiciel libre

Déjà très impliquée dans la promotion et le développement du logiciel libre, la Ville de Paris adhère aujourd'hui à APRIL, association pionnière qui agit pour sa démocratisation et sa diffusion.

Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge de la modernisation de l'administration, annonce l'adhésion de Paris à l'April, la plus grande association engagée pour la promotion et la recherche en informatique libre. Acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre, l'April regroupe plus de 4.000 acteurs, des collectivités, associations, entreprises, utilisateurs et auteurs qui participent à la sensibilisation du public.

Paris est déjà très impliquée dans le développement, la promotion et la défense du logiciel libre. Elle recourt pour son propre usage à de nombreux outils du libre : 60 % de ses serveurs fonctionnent sous GNU/Linu. La Ville développe également des logiciels qu'elle reverse ensuite dans le domaine du libre comme EPM (élaboration et passation des marchés publics), ODS (gestion des séances du Conseil de Paris), CEP (concours et examens professionnels) ou encore Lutèce (site internet).

« Je suis très fier que notre logiciel libre Lutèce soit désormais largement utilisé par de grandes institutions, notamment la Ville de Marseille et Météo France », se réjouit Emmanuel Grégoire. « Au sein de l'April, Paris va approfondir son action en faveur du libre», souligne l'élu.

Paris est également membre de l'association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et collectivités territoriales (ADULLACT).

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr